

Québec, le 17 décembre 2018

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

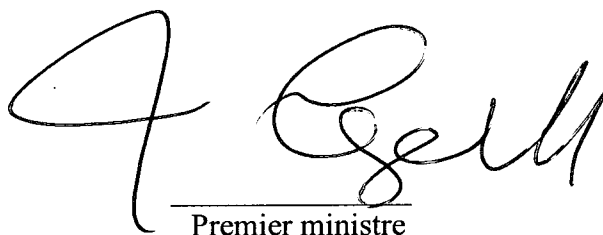
Conformément aux articles 88 à 90 de *la Loi sur l'Assemblée nationale* et au nom de mes collègues du caucus des députés de la Coalition Avenir Québec, je vous transmets le nom du député du parti gouvernemental désigné pour agir à titre de membre du Bureau de l'Assemblée nationale. Cette désignation additionnelle fait suite à l'adoption du projet de loi no 4, Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, ainsi qu'aux aspects budgétaires pour la durée de la 42^e législature. Il s'agit de :

- Mme Geneviève Hébert, députée de Saint-François

Le membre suppléant est le suivant :

- M. Sylvain Lévesque, député de Chauveau

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Premier ministre